

P.5 **ACTU**
Ouverture du Relais
assistante maternelle

P.6 **ACTU**
Le nouveau bureau de l'association
des commerçants

la FÊTE du SPORT
& le CITY RAID

de 9h à 17h30

de 13h30 à 18h

Samedi 10 AVRIL 2010
Stade municipal

Village sportif
entrée libre
de 13h30 à 18h

Parc Aventure
ouvert samedi
et dimanche après-midi

Service des sports :
01 60 92 81 31 - secretariatsports@mairie-orsay.fr

Service jeunesse :
01 60 92 58 85 - jeunesse@mairie-orsay.fr

Orsay CITY RAID RAID OMS



PLAN LOCAL D'URBANISME

DU DIAGNOSTIC AU PROJET

**ORSAY ACTU****P. 4 / Toute l'actualité d'avril**

- Ouverture du Relais assistante maternelle
- Les camions et bus rues de Verdun et de Chevreuse : la mairie dit STOP

> **"ATTITUDE"**

Électricité solaire : exploitez le toit de votre maison grâce aux panneaux photovoltaïques

AGORA**P. 8 / • L'invité du mois : Martine Gauchet**

«J'ai choisi le photovoltaïque»

P. 9 / • Démocratie locale : Conseil municipal junior, formation et actions**P. 10 / • Associations : Présentation du nouveau bureau de l'association des commerçants d'Orsay****LE DOSSIER****P. 11 / PLAN LOCAL D'URBANISME
Du diagnostic au projet****DIAPORAMA****P. 18 / Notre ville en images**

Cinéma-concert pour les tout-petits au cinéma Jacques Tati : musique live et découverte des instruments à la fin de la séance.

**INFOS MUNICIPALES****P. 20 / Opinions****P. 21 / Carnet****À NOTER****P. 22 / Vos informations pratiques****TRAVAUX****P. 23 / Agir au quotidien**

Le printemps est là ! C'est le moment de tailler les rosiers.



Imprimé sur papier 100% recyclé

Un Budget 2010

fidèle à nos engagements



L'équipe municipale a voté le 24 mars dernier le budget annuel de la commune, le second de notre mandature.

Comme l'année dernière, il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition communaux. Ce choix est le résultat d'un long travail d'assainissement des finances communales, d'une rationalisation des dépenses, et de soutiens financiers de nos partenaires (Conseil régional, Conseil général de l'Essonne). Cette action quotidienne rigoureuse, en plus d'assurer la maîtrise de la pression fiscale, génère une réduction de l'endettement de la commune. La démarche entreprise nous permet également d'aller de l'avant grâce à la programmation de projets d'investissement communaux tant attendus. A ce titre, la pose de la «première pierre» de l'agrandissement de l'école maternelle de Mondétour est une illustration exemplaire de notre partenariat avec le département de l'Essonne.

David Ros

maire d'Orsay
et vice-président
du Conseil général
de l'Essonne,
lors du vernissage de
l'exposition
municipale d'arts
plastiques

Cette volonté de construire ensemble l'avenir de notre commune se retrouve également dans l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU), complété par un Plan d'aménagement et de développement durable (PADD).

C'est parce que je souhaite que vous soyez associés le plus largement possible à l'enquête publique qui démarrera prochainement que le dossier central de ce magazine est consacré à ce sujet. La philosophie qui nous a guidés repose sur une triple exigence : pérenniser l'environnement de notre territoire, dynamiser notre ville en valorisant ses atouts, améliorer votre quotidien.

En parallèle de ce travail de prospective, nous poursuivons sans cesse notre action de soutien des activités culturelles et sportives : vous trouverez ainsi l'ensemble du programme de la «fêtes du sport» en supplément au sein de ce magazine.

Une fois la lecture de ce document achevée, n'oubliez pas de participer à cette rencontre, une fête au pluriel, une fête qui illustre pleinement la vitalité de la sphère associative orcéenne. Elle sera complétée cette année par des installations sportives spécifiques qui devraient plaire aux plus petits, comme aux plus grands ...

Je vous y retrouverai donc avec grand plaisir.

Bien fidèlement,



Suppression de certains biberons dans les crèches d'Orsay

La mairie d'Orsay a décidé de retirer de tous les établissements communaux accueillant de jeunes enfants les biberons en plastique contenant du Bisphénol A (BPA).

Cette décision va bien au-delà des recommandations des autorités sanitaires qui mettent en avant l'innocuité des doses auxquelles sont exposés les enfants nourris avec ce type de biberon.

Le bisphénol A est un produit chimique très répandu dans la fabrication des emballages et de la plasturgie alimentaires, qui rend les matériaux résistants aux chocs et à la chaleur.

Il semblerait que, sous l'effet de la chaleur ou de l'usure, le BPA se dégrade et affecte la chaîne alimentaire. Les pouvoirs publics français assurent que certaines études scientifiques minimisent la dangerosité de ce matériau.

Un groupe de sénateurs a cependant déposé une proposition de loi le 27 juillet dernier au Parlement «*tendant à interdire le bisphénol A dans les plastiques alimentaires*». Et l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments a repris ses travaux sur le BPA dans le but de rendre un nouvel avis.

En attendant une éventuelle et nouvelle réglementation, tous les établissements «*petite enfance*» d'Orsay ont renouvelé entièrement leur stock de biberons au profit de matériel garanti sans BPA.



Orsay rejoint l'association «Les Éco-Maires»

L'association des Éco-maires réunit les communes pour qui l'environnement et le développement durable constituent des priorités. Forte de 1 900 membres, l'association est aujourd'hui le premier réseau national d'élus mobilisés par ces questions et un interlocuteur reconnu par l'État.

Les élus orcéens souhaitent ainsi s'investir pleinement au sein de cette association afin d'échanger sur le thème du développement durable et sur les manières, à chaque échelle, de le dynamiser toujours davantage.

du côté de nos commerçants

NOUVEAUX COMMERÇANTS BABYCHOU SERVICES ESSONNE

Garde d'enfants à domicile de 0 à 12 ans
Horaires d'ouverture : 9 h - 12 h 30
Du lundi au vendredi : 14 h - 18 h 30
Samedi : 10 h - 13 h
01 70 27 13 56

100 % NATURE - LA CAFET'

Salon privé à louer pour des réunions, séminaires avec un mur consacré/offert aux artistes
Sandrine Ho : 06 88 09 73 60
<http://web.100pour100nature.com>

PETITE ENFANCE

Ouverture du relais assistantes maternelles d'Orsay

Parce que la petite enfance constitue une priorité municipale, la ville proposera, à compter du mois d'avril, un nouveau service : le relais assistantes maternelles (RAM), situé dans le parc Eastcambridghire.

Le RAM est un lieu d'accueil, de rencontres et de formation destiné aux professionnels de l'accueil à domicile, des parents employeurs et de leurs enfants. Il propose aussi des animations destinées aux enfants de 4 mois à 4 ans, le relais est un lieu de socialisation. Animé par une professionnelle de la petite enfance – une psychomotricienne –, ce nouveau service de proximité constitue un trait d'union avec les parents. Il complète l'offre proposée par la ville pour améliorer la qualité des modes de garde individuelle. L'ouverture au public s'organisera en différents temps d'accueil :

- Des accueils collectifs avec les enfants et/ou adultes.
- Des accueils individuels avec ou sans rendez-vous.
- Des permanences téléphoniques.

Le planning du RAM sera à la disposition des usagers sur les différents supports de communication de la mairie.

Un lieu d'information pour les parents

Le RAM accompagne les parents dans leur recherche d'un mode de garde.

Il facilite également la fonction d'employeur : aide à l'élaboration du bulletin de salaire ou du contrat de travail, déclarations auprès de l'URSSAF, calcul des déductions fiscales et des congés payés.

En cas de difficultés entre parents et assistantes maternelles, le RAM est un lieu de médiation et de neutralité.

Un espace de conseil et d'échange pour les assistantes maternelles et les employés familiaux

Le RAM est un service public où les assistantes maternelles agréées par les services de la Protection maternelle infantile (PMI)



Elisabeth Delamoye et Laurence Vinsonneau, responsable du service petite enfance, dans les locaux du relais d'assistantes maternelles avant l'inauguration prochaine.

qui relève du Conseil général peuvent trouver des réponses à des questions statutaires, administratives ou de formation. Le RAM permet de sortir de l'isolement et d'échanger avec d'autres assistantes maternelles.

Le RAM propose par ailleurs la découverte de nouvelles activités qui peuvent être pratiquées à domicile. Il constitue enfin un lieu d'information privilégié pour les personnes qui souhaitent devenir assistante maternelle.

Le RAM n'intervient pas dans les décisions d'agrément et ne contrôle pas les assistantes maternelles. Ces compétences relevant exclusivement du Conseil Général (PMI).

- Le RAM est ouvert les :
Lundi : 8 h 45 - 17 h
Mercredi : 8 h 45 - 18 h 30
Vendredi : 8 h - 12 h 30
MATINÉE D'INFORMATION POUR LES PARENTS LE 1^{ER} MERCREDI DE CHAQUE MOIS

Relais Assistantes Maternelles
7 avenue Saint Laurent
01 64 46 70 39 - ram@mairie-orsay.fr

Nous nous étions engagés à créer un lieu de rencontre pour les parents et les assistantes maternelles au sein duquel interviennent des professionnels de la petite enfance pour les aider, les conseiller et pour proposer des activités aux enfants en petits groupes. C'est aujourd'hui chose faite. L'investissement de l'ensemble des services municipaux, de la petite enfance aux services techniques, a permis l'émergence d'un tel lieu. Il nous faut continuer dans cette voie

*Elisabeth Delamoye
Maire-adjoint chargée des affaires scolaires, périscolaire et de la petite enfance*

Un nouveau bureau pour l'association des commerçants d'Orsay

Le 10 mars dernier, l'Association des commerçants d'Orsay a élu son nouveau Bureau.

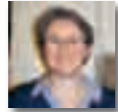
Après avoir félicité l'ancienne équipe et son président (François Many) pour son dynamisme et le travail accompli, la nouvelle présidente, Lydie Desplanques, a présenté les nouveaux projets d'animation commerciale.

Deux mots d'ordre marquent l'esprit des actions proposées : la simplicité et l'efficacité.

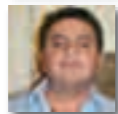
Pour preuve les premières mesures adoptées par l'assemblée générale : distribution de bons d'achat, création d'une carte de fidélité Comm'Orsay, organisation d'une semaine commerciale en septembre, ouverture des commerces les vendredis midi. Sans oublier la journée «Orsay sous les Palmiers» en juin prochain dont chacun salue l'originalité et le succès.

Saluons donc l'énergie et le talent déployés par les commerçants qui participent de la qualité de vie et de la réputation d'Orsay.

La nouvelle équipe :



Présidente :
Lydie Desplanques
(Natur House)



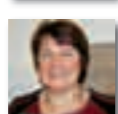
Vice-président :
Jean-Luc Colleu
(Colleu Immobilier)



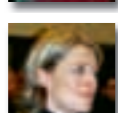
Trésorière : **Claudine Chicheportiche**
(Cloé et Jade)



Vice-trésorière :
Céline Cabaret
(Le Clos de Léa)



Secrétaire :
Françoise Nicolas
(Imprimerie Nicolas)



Vice-secrétaire :
Fabienne Jérôme
(Des Goûts et des Couleurs)

La ville soutient la formation au BAFA !

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) permet, dès l'âge de 17 ans, de travailler dans les centres de vacances ou de loisirs. La formation se déroule en trois temps : un stage théorique, un stage pratique et un stage d'approfondissement. Ce diplôme permet avec quasi-certitude de trouver un emploi d'animateur pendant les vacances scolaires.

Populaire et renommé, le BAFA reste malheureusement, une formation assez onéreuse : il faut compter au moins 500 € pour suivre la seule partie théorique.

C'est pourquoi la Ville d'Orsay – le service jeu-

nesse en particulier – a décidé, en partenariat avec l'association Léo Lagrange, de prendre en charge une partie du stage théorique à hauteur de 300 €. Au final, 200 € resteront donc à la charge des candidats.

Réservée aux Orcéens, la session se déroulera sur 8 jours consécutifs au Grand salon de la Bouvêche du 22 au 30 avril prochain. Attention, les places sont limitées !

■ **Inscriptions au Point information jeunesse (PIJ) :** 01 60 92 58 85
Renseignements au Pass'Âge : 01 69 29 01 49
accueiljeunes@mairie-orsay.fr

vite dit bien dit

Forum des «jobs» d'été

Le Forum des «jobs» d'été aura lieu lundi 12 avril à La Bouvêche de 10 heures à 20 heures sans interruption. Cette journée est une occasion unique pour les jeunes majeurs de tenter de décrocher un emploi d'été. Des ateliers d'aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation seront organisés pour les accompagner dans leurs démarches.
jeunesse@mairie-orsay.fr
01 60 92 58 85

Les jolies colonies de vacances...

Tous à vos agendas pour retenir la date du prochain Forum des colos organisé par la ville, salle du conseil en mairie, mardi 11 mai de 17h à 19h30. Vous pourrez, à cette occasion, préinscrire vos enfants, s'ils sont âgés de 4 à 14 ans, au séjour de leur choix pour cet été. Vacances à la mer, en montagne ou à la campagne, séjours sportifs : il y en aura pour tous les goûts ! Et de se souvenir de la célèbre chanson de Pierre Perret «Les jolies colonies de vacances, merci Papa, merci maman, tous les jours, je voudrais que ça recommence...»
periscolaire@mairie-orsay.fr
01 60 92 80 67

SIOM : Guide pratique des déchets

Si les déchets font partie de notre quotidien, leur gestion ne va pas de soi. Le guide pratique des déchets 2010 a pour but de répondre à toutes vos questions. Outre les indispensables informations pratiques pour mieux trier, ce guide propose d'adopter des gestes simples pour réduire ses déchets et initier des changements de comportements. Retrouvez-le en ligne sur www.siom.fr et en version papier (envoi sur demande au 01 54 53 30 22 ou contact@siom.fr).

Le recyclage des capsules de café What else ?

Les aficionados du café la plébiscitent, ses ventes explosent, mais leur élimination posait problème. Désormais, un conteneur est à la disposition de tous à la déchèterie recyclerie de Villejust. L'aluminium y sera broyé, fondu et coulé en lingots pour être revendu avant d'être affiné et réexploité. What else ? Le marc de café sera, pour sa part, exploité comme compost. La capsule et Georges ont de beaux jours devant eux...

Le SIOM lance sa newsletter

Retrouvez chaque mois toute l'actualité de la collecte, le traitement et la valorisation de vos déchets ménagers ainsi qu'un agenda des principales manifestations (visites de l'usine, animations scolaires...). Pour vous inscrire, connectez-vous sur www.siom.fr



Les camions et bus rues de Verdun et de Chevreuse : la mairie dit STOP !



Intervention de la police municipale, rue de Chevreuse.

Une rue étroite et sinueuse et une autre à la structure fragile à flanc de coteau : les rues de Verdun et de Chevreuse sont victimes d'un trafic poids lourds croissant, gênant et dangereux pour les riverains, les piétons et les cyclistes.

Or, les deux rues sont interdites aux véhicules de plus de 3,5 tonnes y compris les véhicules affectés au transport de personnes.

Vous avez été nombreux à signaler les «désagréments» dus à cette situation et ses conséquences sur les maisons et la chaussée ; sans compter les nuisances sonores...

Après plusieurs tentatives de médiation et de rappel à la loi, en particulier à l'endroit des professionnels de la rue de la Guyonnerie, la police municipale augmentera significativement les contrôles et les verbalisations des contrevenants.

«attituDDe» VOTRE RENDEZ-VOUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

Électricité solaire Une bonne affaire et un bon geste pour l'environnement

L'énergie solaire constitue, pour les particuliers, la ressource renouvelable la plus facilement exploitable et valorisable. Pour produire de l'électricité, il suffit d'installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de son logement qui transforment l'énergie en courant électrique.

L'énergie ainsi produite peut alimenter votre foyer mais aussi être une source de revenus. EDF, en effet, propose le rachat sur 20 ans avec une actualisation annuelle du tarif à hauteur de l'inflation. L'entreprise garantit contractuellement un achat à 55 centimes le kWh et une

revente au même particulier, moins de 10 centimes les kWh !

Certes, il faut consentir un investissement. Une installation complète coûte entre 20 et 30 000 €. L'État accorde un crédit d'impôt et certaines banques proposent des "éco-prêts" à des taux souvent inférieurs à 5 %.

Le Conseil régional d'Île-de-France, par exemple, a lancé un programme pour accompagner les Franciliens désireux de s'équiper en accordant une aide de 1 300 €. Les études démontrent qu'il faut entre 7 et 10 ans pour amortir

l'investissement d'une installation dont la durée de vie est de 20 à 25 ans.

Si vous êtes intéressé, l'Espace particuliers de la Région Ile-de-France répond à toutes vos questions au 01 53 85 76 52 :

- les mardi de 14 à 17 heures ;
- les mercredi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures
- les jeudi de 9 à 12 heures.

■ Vous pouvez aussi télécharger le dossier de demande d'aides sur : www.iledefrance.fr/aides/environnement

Invité du mois **Martine et Bernard Gauchet**
«J'ai choisi le photovoltaïque»



C'est à la faveur de reportages et de lectures d'articles que **Martine** et **Bernard Gauchet** ont pris conscience des enjeux écologiques et des risques qui pesaient sur la planète si nous ne changions nos modes de vie et de consommation. Ils ont alors décidé d'agir.

Durant l'année 2006, ils franchissent le pas en s'équipant d'une pompe à chaleur et en investissant dans des panneaux photovoltaïques : «nous nous sommes décidés pour des raisons écologiques mais aussi pour des raisons financières» explique Martine. «Une exposition plein sud et une bonne inclinaison de la toiture nous paraissaient idéales pour installer des panneaux photovoltaïques. Dans un an, nous recevrons le premier chèque d'EDF pour l'électricité que nous produisons».

Avec 21 m² de panneaux photovoltaïques, ils pourront revendre près 2 000 kWh d'électricité ; soit environ 1 200 euros.

Esthétiquement, le résultat satisfait le couple. «Ce système intégré se fond bien dans la toiture. L'installation a été rapide. Nous avons eu beaucoup de chance de trouver une entreprise sérieuse, qui nous a bien conseillé dans toutes les démarches administratives».

Désormais, tous leurs besoins électriques sont couverts. «Nous avons dépensé 18 000 € et espérons amortir cet investissement d'ici 8 ans, grâce, entre autres, à la subvention de la Région et au crédit d'impôts. Nous ne payons plus un centime pour nos besoins en énergie. On peut donc parler d'un bon placement et d'un geste utile pour l'environnement !».

points de vues

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES : seriez-vous prêts à vous équiper ? Connaissez-vous les mesures incitatives ?

Laurence (Mondétour)

Le mot photovoltaïque ne me dit rien par contre panneaux solaires oui, ça me parle. Je ne connais pas bien cette énergie mais ma première impression est que c'est cher. Pour ma part, ce n'est pas une priorité de m'équiper surtout dans notre région où il y a peu de soleil.



Philippe Morel (Le Guichet)

Je suis pour, c'est une bonne solution écologique mais personnellement je ne mettrai pas de panneaux sur mon toit composé de belles tuiles plates. Je préfère investir dans l'isolation de ma maison qui date d'une trentaine d'années. En revanche, si je devais faire construire une nouvelle maison, j'aurais probablement recours à l'installation de panneaux photovoltaïques sur mon toit.



Mohammed Gadoume (Centre)

Je suis étudiant et j'ai assisté il y a quelque temps à une conférence sur l'énergie solaire. Je suis persuadé que c'est un investissement nécessaire compte tenu de l'urgence climatique. Si je dois faire construire une maison dans les prochaines années, je ferai en sorte d'utiliser l'énergie solaire et d'installer des panneaux photovoltaïques sur mon toit.



CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR formation et actions



Romain, Mathieu et Ikram en mairie en plein travail de conception pour leur affiche de la «Fête de la musique».

Un des objectifs du projet éducatif de la ville est de permettre l'éducation à la citoyenneté, la sociabilité et l'autonomie.

«Au travers des différentes activités nous cherchons à faire émerger le sens citoyen chez les jeunes, en les aidant à prendre conscience de leurs droits et devoirs. C'est en éveillant la conscience sociale, le goût de l'engagement et en développant le sens des responsabilités de l'enfant que nous leur donnons le moyen d'être acteur de leur vie», explique Mireille Ramos, conseillère déléguée à la jeunesse et aux personnes âgées.

Pour développer cette démarche de formation par l'action, la ville a proposé aux jeunes conseillers d'intervenir sur la communication, l'organisation, la planification et l'évaluation de leurs projets :

- intervention sur l'organisation d'une scène ouverte visant la participation des collégiens lors de la fête de la musique
- mise en œuvre d'un projet visant la musique et le multimédia
- organisation d'un stand de prévention sur l'alcool lors des manifestations.
- intervention sur le «City Raid Andros», via un stand de consultation pour les jeunes orcéens.

leur autonomie pourra être plus importante, leurs parcours seront d'ailleurs facilités par les réseaux qu'ils auront pu intégrer lors de cette primo expérience.

Afin de favoriser et dynamiser la participation des jeunes orcéens à la vie locale, les nouveaux élus auront la possibilité de réaliser des visites telles que l'Assemblée nationale ou le Sénat, ainsi que la mairie et ses services.

D'autres rencontres, comme les réunions plénières, ou la participation dans les conseils de quartiers, permettront d'échanger sur les sujets qui les ont conduits à se présenter à cette fonction d'élu.

Chaque projet est suivi par Romain, animateur du service jeunesse, référent du projet.

Lors de la deuxième année de leur mandat [blog : cmjo.mairie-orsay.fr](http://blog:cmjo.mairie-orsay.fr)

nos rendez-vous

PROCHAINS CONSEILS DE QUARTIER

- CENTRE : vendredi 2 avril, auditorium : 20 h 30
- GUICHET : mercredi 7 avril, préau de l'école élémentaire : 20 h 30

UN CONTEUR EST EN VOUS...

donnez lui la parole !



Raconter une histoire n'est pas chose aisée. Loin s'en faut. Il faut choisir la bonne image, la parole vraie et le bon mot.

L'association

Them'Art propose depuis 3 ans un atelier «L'Art de Raconter» qui mérite de s'y arrêter.

Animé par Elaine Maïta Launé, ancienne bibliothécaire d'Orsay, l'atelier invite les participants, à travers l'exploration de différents modes d'expression comme la voix, le mouvement et l'écriture, de goûter au plaisir de l'écriture en découvrant le jeu des mots et l'art de raconter. Imagination, culture et réflexion sont toujours au rendez-vous.

Them'Art propose, aussi, pendant les vacances scolaires, des stages «Contes et marionnettes» avec la participation de

Nathalie Rouh qui confectionne ces dernières.

Pour les adolescents et les adultes : les 19, 20, 21, 24 et 25 avril à la Bouvêche. Et si vous hésitez encore à franchir le pas, venez découvrir cet art le 26 mai, à 16h30 à la bibliothèque du Guichet, lors du spectacle de fin d'année.

■ Renseignements et inscriptions : 01 60 10 14 21 ou 06 75 45 21 66 maita.contes@orange.fr

Dynamique Embauche Au service des demandeurs d'emplois

Association d'insertion par l'économie agréée par l'Etat, « Dynamique embauche » accompagne des personnes en (grande) difficulté dans leur recherche ou retour à l'emploi ; en particulier celles qui ont besoin de réapprendre les rythmes propres au monde professionnel.

Toutes les personnes sans emploi, notamment les chômeurs de longue durée et les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) peuvent bénéficier des services proposés par l'association ; l'objectif étant de permettre au plus grand nombre de trouver un emploi pérenne.

En 2009, l'association, très active sur Orsay, a permis à 263 demandeurs d'emplois de réaliser 58 800 heures de travail. Et 85 d'entre eux ont trouvé un emploi au cours de l'année en contrat à durée indéterminée (CDI) ou en contrat à durée déterminée (CDD) de plus de 6 mois.

N'hésitez pas – si vous êtes concerné ou si un proche l'est – à les contacter.

■ Dynamique Embauche
Antenne des Ulis
29 rue des Bergères
01 64 46 36 20
antenne.lesulis@dynamique-embauche.fr

vite dit bien dit

• Recrutement de formateurs bénévoles en informatique

Vous maîtrisez l'informatique et la formation vous intéresse, alors rejoignez les bénévoles de l'association COPI à Orsay pour partager vos connaissances sur les logiciels de bureautique, la maintenance, la navigation sur Internet, la retouche d'image, l'animation et le montage vidéo.

■ COPI
Maison des associations à Orsay
Jacques Lautier : 01 69 07 19 13
jlautier1@club-internet.fr
<http://informatique.copi.free.fr>

• Héberjeunes

L'association met en relation les propriétaires de logement et les étudiants, stagiaires, jeunes travailleurs souhaitant se loger. En 2009, plus de 1 200 étudiants ont pu être ainsi logés.

- Vous êtes propriétaire d'une chambre, d'un studio, d'un appartement meublé ?
- Vous désirez loger un étudiant contre services (baby-sitting, présence auprès de personnes âgées,...) ?

■ Contactez l'association au 01 69 15 65 44
www.heberjeunes.fr
heberjeunes.asso@u-psud.fr

PLAN LOCAL D'URBANISME du diagnostic au projet



Orsay vue du ciel.

“Après plus d'un an d'études et de concertation durant lequel j'ai pu débattre avec des dizaines d'Orcéens ou échanger sur le blog Internet, une autre étape commence ; celle de l'enquête publique. C'est une nouvelle opportunité d'échanger nos idées sur le Plan Local d'Urbanisme afin qu'il réponde le mieux possible aux besoins des Orcéens dans les décennies à venir. Comme vous le constaterez à la lecture de ce dossier spécial, nous avons voulu, par le «Projet d'Aménagement et de Développement Durable» concilier le maintien d'une haute qualité



de vie et d'environnement dans notre ville avec un développement maîtrisé destiné à combler les insuffisances relevées par nombre d'entre vous. Je compte donc encore sur vous et reste à votre écoute.”

Joël EYMARD
adjoint au maire chargé de l'urbanisme et des travaux

FOCUS : une concertation approfondie

LES CONCERTATIONS EN CONSEIL DE QUARTIER :

- Présentation dans les 3 quartiers du lancement du PLU par le Cabinet Espace ville
 - GUICHET : 2 décembre 2008
 - MONDETOUR : 4 décembre
 - CENTRE : 3 décembre 2008
- Présentation PLU :
 - GUICHET : 28 novembre 2009 et 3 février 2010
 - MONDETOUR : 21 janvier 2010
 - CENTRE : 11 février 2010

LES RÉUNIONS PUBLIQUES EN 2009 :

- les 21, 24 et 29 janvier
 - les 25, 27 et 29 avril
 - les 10, 15 et 16 octobre
 - 2 ateliers sur le règlement où ont été invitées toutes les personnes ayant manifesté leur intérêt les 13 et 18 novembre 2009
 - une douzaine de réunions avec les associations et les professionnels concernés (agences immobilières, architectes, ASEOR...)
- Ces rencontres de travail avec de nombreuses associations à plusieurs reprises, ont permis d'avancer de manière constructive, étape par étape.

EN MAIRIE :

- Des permanences, tous les samedis matin de 10 h 30 à 12 h depuis plus d'un an
- Blog PLU : plu.mairie-orsay.fr
- Le site Internet www.mairie-orsay.fr
- Articles dans les magazines municipaux de janvier, février et mars 2009
- mise en place d'un registre de concertation



Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable

Un projet de ville et des orientations d'avenir pour notre commune

Il existe aujourd'hui un Plan d'Occupation des Sols (POS) qui régit les droits à construire sur la commune. Modifié à de multiples reprises et au coup par coup, il s'avère de moins en moins adapté aux évolutions à venir et aux demandes des Orcéens.

L'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) permet de faire émerger une vision d'ensemble plus cohérente et partagée. La réalisation concomitante d'un Plan d'Aménagement et de Développement Durable donne la possibilité de se projeter sereinement vers l'avenir.

Les ambitions du PADD se traduisent dans une approche globale et raisonnée pour un développement équilibré et durable, qui se décline en trois grands axes :

RÉGÉNÉRER ET VALORISER LE CADRE DE VIE

- Maintenir la qualité paysagère exceptionnelle et favoriser les interactions entre les espaces naturels et les Orcéens.
- Prendre en compte les risques naturels.

«Le Plan Local d'Urbanisme permet d'affirmer la volonté municipale de préserver et de valoriser les espaces naturels mais aussi le bâti existant. Cet axe constitue l'un des éléments structurants de ce PADD».

Extrait du PADD



AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT URBAIN

- requalifier le parc d'équipements communaux,
- améliorer les pôles de vie,
- dynamiser les pôles commerciaux,
- fluidifier les déplacements et favoriser les alternatives à la voiture.

«L'action menée vise donc à la redynamisation des lieux de vie et des échanges et à une meilleure gestion des flux».

Extrait du PADD

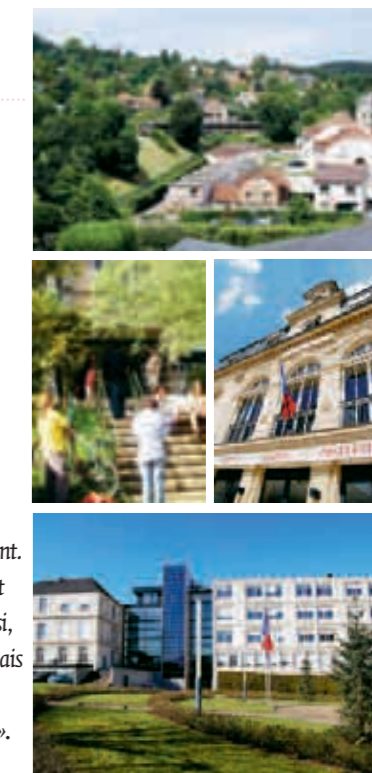


FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE ET FONCTIONNELLE AU SEIN DE LA VILLE ET RENFORCER LES LIENS AVEC LA FACULTÉ

- développer une offre nouvelle adaptée aux besoins et recréer les conditions d'une véritable mixité
- conforter une ville active en préservant le taux d'emploi
- renforcer les polarités commerciales de proximité
- renforcer le lien entre la commune et la Faculté

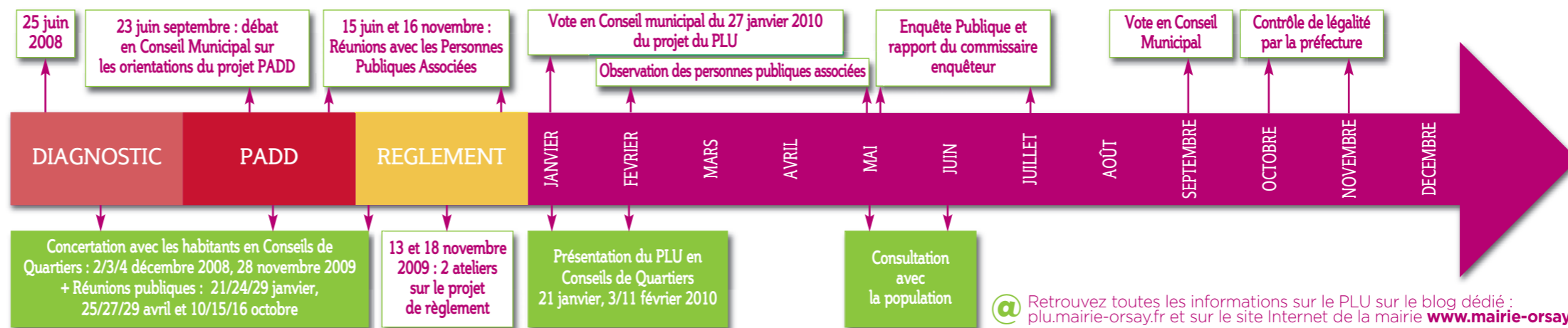
«La commune d'Orsay doit se projeter dans l'avenir et mettre davantage ses atouts en avant. Cela doit être le cas dans chaque domaine tout en répondant à une logique transversale. Ainsi, logements, emplois, activités économiques, mais aussi environnement, espaces de bien-être doivent interagir et être abordés globalement».

Extrait du PADD



Repères

Le 25 juin 2008, le conseil municipal a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU). Celui-ci est élaboré selon une procédure définie de manière précise dans le Code de l'Urbanisme. Diagnostic, Plan d'Aménagement et de Développement Durable, règlement ; chaque étape a donné lieu à une large concertation permettant d'avancer pas à pas. Après de nouvelles rencontres avec les personnes publiques associées (Chambre de Commerce et d'Industrie, Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine, Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture, la Direction Régionale de l'Environnement, État...), vous aurez durant les prochains mois, à nouveau l'occasion de vous exprimer lors de l'enquête publique.



Retrouvez toutes les informations sur le PLU sur le blog dédié : plu.mairie-orsay.fr et sur le site Internet de la mairie www.mairie-orsay.fr



Un zonage au plus près des paysages orcéens

Zones UA : Les activités

Site de Corbeville, Westinghouse, Parc Orsay Club, ... la mairie souhaite maîtriser le développement des activités économiques sur le territoire communal. Elles sont indispensables pour la vie de notre commune mais ne doivent pas en aliéner la qualité.

Zone UCV : Le Centre Ville

Permettre la construction de nouvelles habitations tout en respectant les gabarits existants (2 étages plus combles) afin de répondre à la demande en logements : le PLU encourage le renouvellement de la ville sur elle-même pour éviter le grignotage des espaces naturels. Des mesures sont prises pour préserver les commerces de proximité qui font la qualité de notre ville.

Zone UCVp : Projet du Centre Ville

Périmètre d'étude défini, convention avec l'Établissement Public d'Île-de-France signée, la ville s'est dotée d'outils permettant d'empêcher la réalisation de projets au coup par coup et sans concertation préalable. Notre cœur de ville doit se transformer, cela prendra du temps et rien ne se fera sans une large concertation avec les Orcéens.

Zones UE : Les équipements

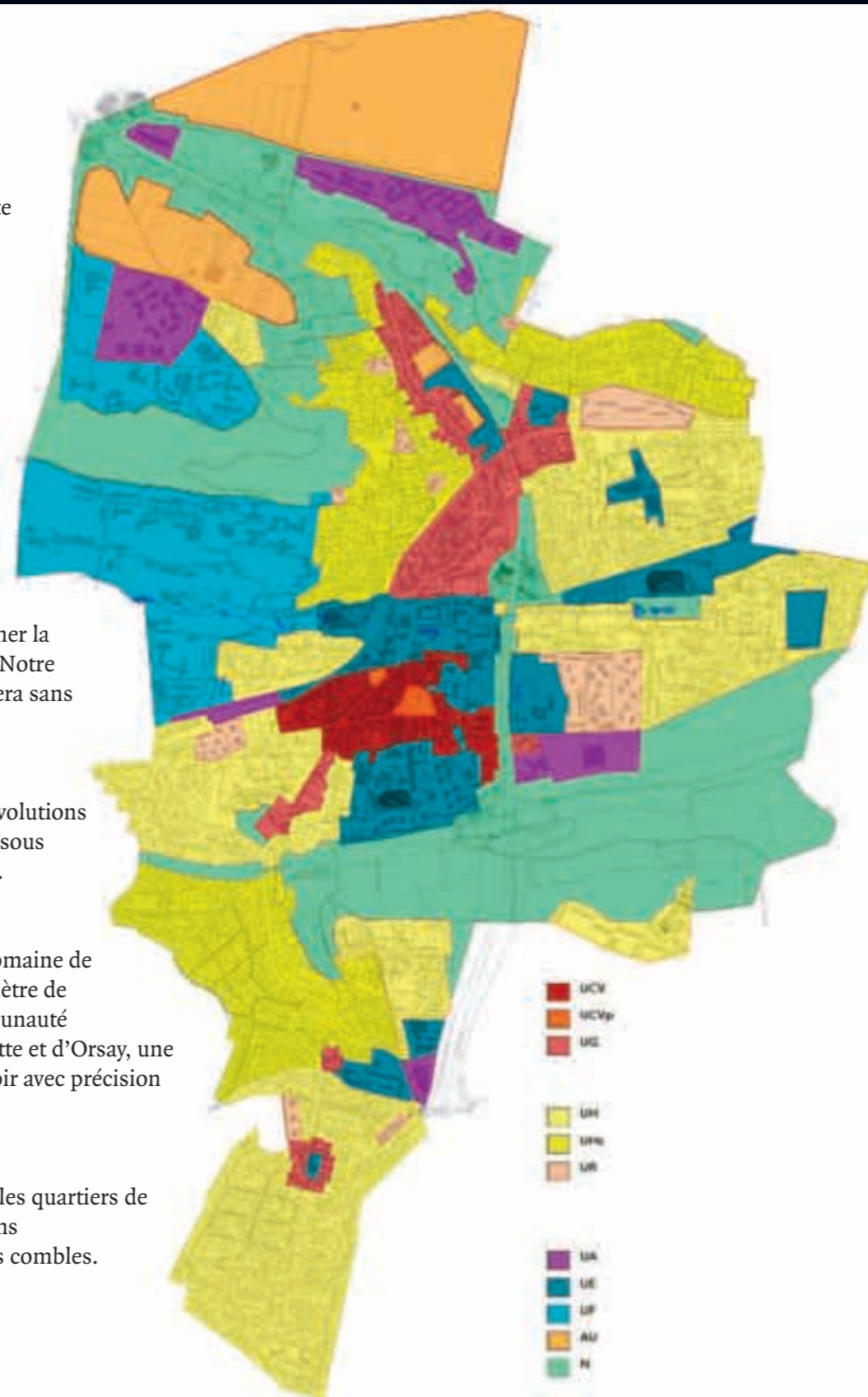
Établissements scolaires, équipements sportifs, mairie, hôpital... les évolutions dans cette zone sont peu nombreuses mais elles doivent être permises sous l'autorité de la municipalité, garante de la qualité des éventuels projets.

Zone UF : Le Campus de l'Université

Il est protégé par les espaces boisés classés et le périmètre classé du domaine de Launay. Toutefois, les terrains de la Faculté sont intégrés dans le périmètre de contrôle de l'Opération d'Intérêt National décidée par l'État. La Communauté d'Agglomération a lancé, avec l'appui des communes de Bures-sur-Yvette et d'Orsay, une étude qui donnera lieu à une concertation et qui permettra de faire valoir avec précision auprès de l'État, la position partagée des villes concernées.

Zones UG : La transition entre Centre-Ville et quartiers pavillonnaires

Entre le Centre-Ville et les quartiers pavillonnaires, proches des gares, les quartiers de transition sont appelés à se développer dans le respect des constructions environnantes notamment en limitant les constructions à 2 étages plus combles.



Zones UH : Les quartiers pavillonnaires

Permettre l'amélioration des habitations tout en préservant l'intimité et le confort des voisins. C'est cette volonté qui a guidé la rédaction du règlement qui s'appliquera aux quartiers pavillonnaires pour améliorer toujours davantage la qualité de vie des quartiers.

Zone UHc : Les quartiers pavillonnaires sur les coteaux

Pour tenir compte des contraintes des terrains en forte pente, nombreux à Orsay, un règlement spécifique a été rédigé pour mieux préserver la couverture végétale et faciliter l'implantation des garages en bordure des rues.

Zone UR : Les résidences

Cette zone correspond aux résidences d'habitat collectif. La réglementation permet des évolutions telles que l'installation de garages à vélos ou d'éléments techniques (station de géothermie, panneaux solaires, ...) qui devront préserver les qualités paysagères de ces ensembles.

Zones AU : Les zones d'urbanisation futures

L'État a lancé une Opération d'Intérêt National (OIN) sur cette zone qui lui donne le contrôle des aménagements futurs. Toutefois, la municipalité a décidé de faire part de son souhait de voir respecter la position des élus locaux : maintien de 2 300 hectares réservés aux activités agricoles sur l'ensemble du Plateau de Saclay et aménagement raisonné et concerté des 300 ha restants.

Zones N : Les espaces naturels

Ils représentent environ un quart du territoire orcéen en tenant compte des espaces boisés classés du territoire de la fac. La ville d'Orsay a la chance de bénéficier d'un écrin de verdure que la municipalité souhaite protéger de l'urbanisation pour le bien-être des orcéens.



Questions – Réponses

MA FAMILLE S'AGRANDIT, JE SOUHAITE AMÉNAGER LES COMBLES DE MA MAISON. EST-CE POSSIBLE AVEC LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) ?

Oui, c'est l'une des améliorations par rapport aux précédents documents. Alors que le Plan d'Occupation des Sols (POS) empêchait certains propriétaires d'aménager leurs combles, le PLU le permet (sans autres contraintes que celles limitant les vues sur les propriétés voisines). En effet, nous avons souhaité permettre aux propriétaires d'améliorer leurs habitations à partir du moment où cela ne générerait aucune nuisance.

EST-CE QUE JE VAIS POUVOIR FAIRE UNE CABANE AU FOND DE MON JARDIN ?

La multiplication des annexes peut nuire à la qualité des paysages surtout quand elles sont détournées de leur objet initial et transformées en habitation.

Néanmoins, il est toujours possible d'installer un abri de jardin qui ne doit pas dépasser 10 m². De plus, il ne peut y avoir qu'une unité de construction annexe par parcelle.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, ON EN PARLE MAIS J'AI BIEN SOUVENT DU MAL À GARER MON VÉLO

En effet, si la municipalité multiplie les «points vélos» dans la ville, il est parfois bien difficile de garer son vélo dans les bâtiments. Pour répondre à cette attente et promouvoir les modes doux, le PLU oblige les constructions d'habitations de quatre logements et plus ou de bureaux à comporter un local d'au moins 10 m² affecté au stationnement des vélos. Par ailleurs, même si ce n'est pas la fonction première d'un PLU, la municipalité s'engage à accroître les réseaux de pistes cyclables sur la commune.



VA-T-ON POUVOIR CONSTRUIRE PLUS HAUT ?

Non. Le PLU conserve les gabarits des constructions du POS actuel : une hauteur maximale de 10 m en zone pavillonnaire (Rez-de-chaussée + 1 étage + combles), 12 m en zone urbaine (Rez-de-chaussée + 2 étages + Combles) et exceptionnellement la possibilité d'un niveau supplémentaire dans le cœur de ville dans le respect des constructions avoisinantes et où rien ne se fera sans concertation puisque la ville a défini un périmètre d'étude lui permettant d'éviter toutes constructions anarchiques.

VOUS VOULEZ FAIRE QUOI DU CENTRE VILLE ?

La commune s'est dotée de deux outils pour éviter tout projet sans concertation :

- Un périmètre d'étude permettant notamment d'éviter une approche au coup par coup ;
- Une convention avec l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France afin que celui-ci puisse acheter à l'amiable, certains terrains pour la réalisation d'un projet d'ensemble.

Cet établissement conservera ces terrains pendant l'élaboration du projet qui s'inscrira dans le respect et la dynamisation de notre cœur de ville.

Nous avancerons sur ce dossier complexe, sereinement et avec l'ensemble des Orcéens. De fait, un temps certain s'écoulera avant sa réalisation mais nous ne saurions agir en la matière avec une quelconque précipitation.

POURQUOI NE PAS AVOIR ÉTÉ PLUS LOIN SUR LA FACULTÉ ?

La Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS) lance actuellement une étude sur le devenir du Campus à laquelle les Mairies de Bures-sur-Yvette et d'Orsay seront étroitement associées. Il ne s'agit pas de faire en la matière de grandes déclarations d'intention sans argument précis et convaincant. Une approche partagée des communes concernées donnera davantage de force pour peser autant que faire se peut, sur les choix de l'État.

Pour notre part, nous avons à plusieurs reprises souligné notre désaccord avec le déménagement intégral de la Faculté sur le Plateau, ce qui générerait de nombreuses difficultés.

La municipalité ne manquera pas de convier la population à une réunion publique dans le cadre de cette étude pour que rien ne soit caché aux orcéens !

En attendant, nous poursuivons les démarches pour permettre la reconstruction du conservatoire à l'entrée de l'Université.

MA FILLE HABITE ORSAY DEPUIS TOUJOURS ET ELLE VEUT S'Y INSTALLER AVEC SON AMI. EN RAISON DU COÛT DES LOGEMENTS, ILS RISQUENT D'ALLER AILLEURS...

Le prix de l'immobilier orcéen est élevé. Jeunes, retraités, familles monoparentales, et familles qui s'agrandissent, les parcours résidentiels pour de multiples raisons sont souvent difficiles.

Afin de répondre à cette demande forte en logements à loyers maîtrisés, la municipalité a rendu obligatoire de réserver au logement social 30% des opérations dépassant 10 logements ou 600 m² de surface hors œuvre nette. Ce taux permettra de rattraper le retard de la ville (qui fera l'économie d'une amende annuelle de 200 000 €) au regard de la loi SRU, de favoriser la mixité sociale et permettre à tous d'habiter notre ville.

Retrouvez toutes les informations sur le PLU sur le blog dédié : plu.mairie-orsay.fr et sur le site Internet de la mairie www.mairie-orsay.fr

“NUIT DE L’EAU”

• SAMEDI 20 MARS



© PSUC Plongée



© CAO Natation

Grâce au CAO Natation et au PSUC (plongée), petits et grands ont profité de nombreuses activités. Orsay était l'une des 174 villes françaises à accueillir cette manifestation nationale, mise en place par la Fédération Française de Natation et l'UNICEF pour financer des programmes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement dans les écoles du Togo. La soirée a permis de récolter 1 180 €. Merci à tous pour votre participation et votre générosité.

OR'CHANT : LE FESTIVAL ORCÉEN DE LA CHANSON DÉCALÉE !

• 19 ET 20 MARS



© CPO



© CPO

2^e édition pour ce festival de la chanson française orchestré par la MJC Jacques Tati.

FÊTE DE LA SAINT-PATRICK • VENDREDI 12 MARS À L'ESPACE JACQUES TATI



Au programme : blues, musique bretonne et crêperie animée par le cercle celtique des Ulis.

EXPOSITION MUNICIPALE D'ARTS PLASTIQUES “ESSENTIELLEMENT NOIR”

• 17 MARS - LA BOUVÊCHE

Vernissage de "nos artistes en herbe"



Une fois encore, l'exposition municipale d'arts plastiques confirme son succès d'estime avec près de 400 personnes présentes.



Collégiens de Kempen

Dès l'an prochain, l'exposition municipale d'arts plastiques sera ouverte aux artistes des villes jumelées avec la commune.

• CONFÉRENCE SUR L'AUDITION À LA BOUVÊCHE - 11 MARS



La 13^e édition de la Journée Nationale de l'Audition : dépistages gratuits et une conférence du docteur Dilem, chef du service ORL de l'hôpital d'Orsay, concernant la prévention des risques auditifs pour les jeunes. En partenariat avec les audioprothésistes de la ville et en présence d'une classe de CM1 de l'école primaire du Centre et d'une seconde du lycée Blaise Pascal.

<http://www.audition-infos.org>

VENDREDI 19 MARS • CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE



du 48^e anniversaire du «cessez le feu» en Algérie place du 8 mai 1945.

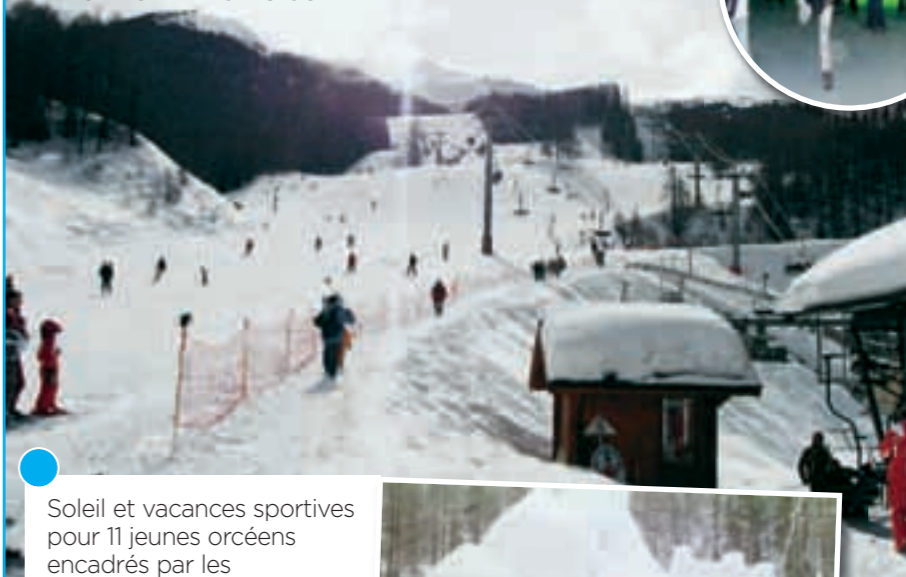
LES 5 ET 6 MARS • RENCONTRE ENTRE ORSAY ET L'ÉQUIPE DE FRANCE DE VOLLEY DES MAL-ENTENDANTS



Une cinquantaine d'enfants et adolescents sourds de l'école de Bourg-la-Reine sont venus s'initier au Volley ball avec les joueurs de l'équipe de France et ont ensuite assisté à une rencontre amicale entre Orsay et l'équipe de France. Le lendemain l'équipe du CAO d'Orsay a battu l'équipe de France par 3 à 1.

SÉJOUR AU SKI DU SERVICE JEUNESSE

• DU 20 AU 27 FÉVRIER AUX ORRES DANS LES ALPES DU SUD



Soleil et vacances sportives pour 11 jeunes orcéens encadrés par les animateurs du service jeunesse. À eux le snow park, le border cross (pour les bosses et la vitesse), la piste de la Pousterle homologuée pour la Coupe d'Europe de descente sans oublier les soirées festives...



JE PUBLIE, JE RÉFLÉCHIS conférences de sensibilisation dans les collèges

Le Safer Internet day est organisé par la Commission européenne et se déroule chaque année au mois de février dans le monde entier. Il a pour but de promouvoir une utilisation plus sûre et plus responsable de l'Internet chez les jeunes. Dans ce cadre, le service jeunesse de la mairie organise des conférences de sensibilisation auprès des collégiens d'Orsay à Fleming en février et au collège Fournier en avril. <http://www.internetsanscrainte.fr>





ÉQUIPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Petite enfance : un changement de cap nécessaire

Attendu avec crainte depuis près d'un an, le décret modifiant les conditions d'accueil des enfants de moins de 6 ans, validé par la Caisse nationale d'allocations familiales, est sur le point d'être publié. Il imposera aux communes et aux parents de nouvelles règles de fonctionnement qui ne manquent pas de nous interroger voire de nous inquiéter.

Le décret commande de baisser le taux d'encadrement de personnel qualifié de 50 à 40 % et d'augmenter le taux de personnel peu qualifié de 50 à 60 %. Il impose, pour certains établissements, de réviser à la hausse le taux de «sur-nombre» d'enfants tolérés jusqu'alors et de renoncer à tout taux d'encadrement pour les 2-3 ans dans les jardins d'éveil.

La décision gouvernementale aura des conséquences lourdes sur l'organisation des établissements et des services d'accueil, d'autant plus qu'elle est accentuée par des décisions européennes allant dans le même sens. Le risque est grand de dégrader la qualité de l'accueil réservé aux tout-petits.

Nous comprenons donc l'inquiétude des parents et des professionnels de la petite enfance qui ont le sentiment qu'on va davantage leur demander, désormais, de garder des enfants et moins de les accueillir et de les éveiller. Tous ont le sentiment d'une déqualification de leur métier et, pour nous, élus, d'un retour en arrière. A cela s'ajoute une pénurie de professionnels qualifiés et des difficultés de recrutement dans les crèches.

La petite enfance doit demeurer un service public de qualité et rester au cœur de nos préoccupations. L'ensemble de l'équipe municipale, et en particulier Elisabeth Delamoye, adjointe au scolaire et à la petite enfance, s'engage dans cette direction. La récente mise en place d'un lieu de rencontre pour les parents et les assistantes maternelles, au sein duquel interviennent des professionnels de la petite enfance, l'illustre parfaitement. Nous nous y étions engagés, nous le mettons en place. Nous continuerons, sans relâche, à travailler pour l'épanouissement de nos enfants.

ÉQUIPE DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

La vérité est toujours bonne à dire !

Selon nombre de témoignages, la propreté de nos rues et ruelles et le ramassage des poubelles sont peu satisfaisants, le déneigement a été tardif dans de nombreuses voies et lieux publics, et le Maire est aux abonnés absents pour les réponses à vos requêtes.

Sans doute vous demandez vous ce que faisait le Maire et à quoi servent nos impôts ? Réponse :

Cet hiver, M. ROS, aux multiples casquettes, est parti en voyage. D'abord en Chine pour le Conseil Général, ensuite 10 jours en Afrique à Dogondoutchi, pour signer une charte de jumelage, après avoir fait voter le remboursement de ses frais par sa majorité.

En signant le contrat régional départemental, la ville aurait obtenu un soutien financier pour la réalisation de trois équipements culturels et sportifs. Ne soyons pas naïfs : cet engagement est plafonné et dans tous les cas ce sont toujours nos impôts.

L'ensemble J.Tati va être agrandi. La plus grande partie des surfaces construites ne sera pas dédiée aux activités culturelles mais à des bureaux pour la MJC. La nouvelle salle de danse sera partiellement démolie, quel gâchis !

Le débat d'orientation budgétaire 2010 a été tronqué et les chiffres édulcorés. Est-ce un manque de préparation ou une volonté de masquer des dépenses superflues et de nouvelles hausses d'impôts ?

Compte tenu des impôts que nous supportons déjà, le service rendu n'est pas à la hauteur.

Le Maire, qui se proclame à votre écoute, est en fait sourd aux obligations régaliennes de sa fonction préférant pérorer sur le contenu de nos assiettes ! Marie-Hélène Aubry, Benjamin Lucas-Leclin, Dominique Denis, Jérôme Vitry, Simone Parvez, Béatrice Donger-Desvaux

le 16 mars 2010
www.pourorsay.fr

PLU exprimez-vous !

Dans huit ans, la population résidant, travaillant ou étudiant sur la frange du plateau de Saclay jouxtant Orsay représentera plus du triple de celle d'Orsay aujourd'hui.

Par manque de vision et immobilisme, le Maire préfère ne rien prévoir pour l'aménagement des accès aux gares orcéennes, pour l'urbanisation des terrains libérés par la FAC, pour les accès routiers, etc.

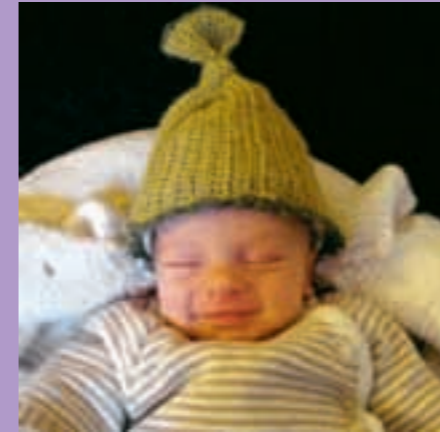
Le PLU, voté en janvier, va être soumis à enquête publique. Vous n'aurez que deux mois (mai et juin) pour vous exprimer.

Faites-nous parvenir vos observations à ensemblepourorsay@gmail.com

Hervé CHARLIN et Guy AUMETTRE

carnet

DU 17 FÉVRIER AU 9 MARS 2010



Arthur Moreau, né le 31 janvier 2010.



Clothilde Morizur, le 17 février 2010.

Bienvenue à nos nouveaux Orcéens

FÉVRIER :

Kenzah Abboute le 17 février 2010 / Clothilde Morizur le 17 février 2010 / Matéo Thernisien le 21 février 2010 / Victor Bousbain le 24 février 2010 / Youna Sevestre le 26 février 2010

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées

FÉVRIER :

Magali Muret le 20 février 2010 / Olive Le Gall le 22 février 2010

MARS :

Louane Dumas—Wilk le 3 mars 2010 / Jeanne Coquard—Porez le 7 mars 2010 / Nino De Gani le 8 mars 2010

MARS :

Olivier Kubic le 3 mars 2010 / Jacques Boyer le 9 mars 2010

DÉMARCHAGES À DOMICILE SOYEZ VIGILANTS

Certaines personnes se présentent à votre domicile au motif d'études gratuites ou de vérifications diverses, et se prétendent mandatées par la mairie.

Il n'en est rien, la mairie ne cautionne aucune forme de démarchage. Nous vous conseillons la plus grande prudence dans ce domaine.

Laisser l'accès à votre domicile à des étrangers peut présenter des risques pour vos biens.

NEWSLETTER

Pour être tenu informé des événements culturels et sportifs sur Orsay, abonnez-vous à la lettre d'informations de la ville sur www.mairie-orsay.fr

TOUS LES COMPTES RENDUS SUCCINCTS DE CONSEILS MUNICIPAUX SUR www.mairie-orsay.fr OU SUR DEMANDE À sgconseil@mairie-orsay.fr 01 60 92 80 80

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
SALLE DU CONSEIL - HÔTEL DE VILLE
• Mercredi 19 mai à 20 h 30

GUIDEUROPE ESSONNE

Un espace d'information sur l'Union européenne

Vous souhaitez mieux connaître l'Europe, son rôle, ses actions et les opportunités qu'elle offre à chaque citoyen européen ? Vous comptez vous investir dans un projet à vocation européenne ? Le Conseil général de l'Essonne met à votre disposition un centre de ressources et d'information : le GUIDEurope.

■ http://www.essonne.fr/education_jeunesse/

LA FÊTE FORAINE ARRIVE À ORSAY

L'installation de la fête foraine sur la place du Docteur Albert est prévue du mardi 27 avril au dimanche 9 mai inclus.

MON COMPTE SUR AMELI.FR

Un service en ligne sécurisé destiné à faire gagner du temps aux assurés.

Cet espace personnalisé et strictement confidentiel est directement accessible depuis le site Internet de l'Assurance Maladie (www.ameli.fr). En quelques clics, l'utilisateur peut prendre connaissance à tout moment et en temps réel d'informations pour lui-même et pour les personnes qui lui sont rattachées (enfants, conjoint...).

ANIMAL PERDU : INFOS UTILES

Chien, chat perdu ... que faire ? Dans l'éventualité de la disparition d'un chien ou d'un chat, le plus facile est de commencer à faire le tour du voisinage. Une fois l'alerte donnée, il est nécessaire de contacter tous les vétérinaires environnants ainsi que la police municipale.

■ Pour un animal est tatoué, contactez le Fichier Central Canin :

01 49 37 54 54 (chiens) et 01 55 01 08 00 (chats)

Sinon contactez la fourrière départementale :

- Ris Orangis - 01 60 77 45 67

- des Yvelines - 01 34 89 05 45

pratique

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

• Mardi 13 : secteur 1 / mercredi 14 : secteur 2 / jeudi 15 : secteur 3 (détails des secteurs sur www.mairie-orsay.fr)

Merci de respecter ces dates pour déposer vos encombrants sur les trottoirs.

COLLECTE DÉCHETS VÉGÉTAUX

• Tous les lundis : secteur 1 / Tous les mardis : secteur 2 (détail des secteurs sur www.mairie-orsay.fr)

PHARMACIES DE GARDE (dimanche & jours fériés)

Dimanche 4 avril, Les Ulis, Ccial Les Boutiques

Lundi 5 avril, Bures-sur-Yvette, Ccial Atac

Dimanche 11 avril, Bures-sur-Yvette, place de la Poste

Dimanche 18 avril, Orsay, 8 rue du Charles de Gaulle

Dimanche 25 avril, Saclay, 2 place de la mairie

La nuit (de 20 h à 9 h le lendemain), appeler la gendarmerie au 17 ou le commissariat des Ulis au 01 64 86 17 17

MAISON MÉDICALE DE GARDE (urgence week-end & jours fériés)

35 boulevard Dubreuil. Urgence week-end et jours fériés

Sur rendez-vous au 01 64 46 91 91 ou le 15



Consultations gratuites à L'HÔTEL DE VILLE

• PERMANENCE AVOCATS
01 60 92 80 00

MAÎTRE ABRAMOWICZ
Mercredi 7 et 21 avril : 18 h - 19 h 45

AVOCAT AU BARREAU DE L'ESSONNE
Mercredi 14 avril de 17 h à 19 h
Tous les samedis de 10 h à 12 h
Uniquement sur rendez-vous 48 h minimum à l'avance

PERMANENCE DE M. EVRARD
CONCILIATEUR DE JUSTICE POUR
LE CANTON D'ORSAY-BURES
Mercredi 7 avril à la mairie d'Orsay : 9 h - 12 h
Renseignements en mairie : 01 60 92 80 00

• PERMANENCE DE PIERRE LASBORDES
DÉPUTÉ DE L'ESSONNE
Vendredi 16 avril : 17 h - 18 h 30
Uniquement sur rendez-vous au 01 69 28 00 00

• PERMANENCE DE DAVID ROS
CONSEILLER GÉNÉRAL
vice-président du Conseil général.
Les 1^{ers} samedis du mois 10 h - 12 h
sur rendez-vous au 01 60 91 77 63

• CHAMBRE DES NOTAIRES
DE L'ESSONNE
Évry - 14 rue des douze Apôtres
Mardi 6 avril / sur RDV 9 h - 12 h
Renseignements : 01 60 78 01 27

• CENTRE D'INFORMATION DES HUISSIERS
DE JUSTICE DE L'ESSONNE
Permanence gratuite sur RDV
Jeudis 1, 8 et 15 avril : 9 h 30 - 11 h 30
Évry - Rue Renée Cassin : 01 69 36 36 37



Pose de 15 plaquettes d'identification des arbres remarquables
Coût : 2 100 €



Pare-vue crèche du centre

Fourniture et pose de filet brise vue d'une hauteur 2 mètres sur l'ensemble de la clôture. Coût : 2 000 €



Abri à poussettes de la crèche trot menu

Installation d'un abri anti pluie constitué d'une bâche et d'un vitrage sécurité sur les côtés. Des poussettes au sec pour les petits. Coût : 5 000 €

vite dit
bien dit

■ **Fabrication et changement des portails dans les lieux suivants :**

Gymnase Blondin (2 portails), Centre de Loisirs Maternelle du Centre (1 portail), Ecole Maternelle de Maillecourt (1 portail), Crèche Trot Menu (1 portail)
Coût : 24 000 €

■ **Crèche du Parc :** pose d'une clôture et d'un portillon de séparation des 2 cours.
Coût : 5132 €

■ **Vérification des canalisations suite aux ravinelements de l'hiver :** curages de canalisations Eau Pluviales

■ **Interventions suite aux intempéries :** recensement et remplacement des potelets et barrières cassées sur la voirie municipale. Mise en sécurité des zones (réparation effectuée par la CAPS).



après